



Initiateur : Pôle emploi.

Date : de 1972 à 1974, création des trois agences de Blois, Romorantin et Vendôme.

Ouverture d'une seconde agence sur Blois (Blois-Racine) en 2002.

2009 : ouverture de 4 agences Pôle emploi.

2011 : ouverture de l'agence de services spécialisés (A2S) avec gestion des dispositifs CSP (contrat de sécurisation professionnelle), EOS (équipe d'orientation spécialisée) et PFV (plateforme de vocation).

Déc. 2015 : regroupement de l'agence de services spécialisés (A2S) et de l'agence Blois Racine qui devient "Blois Gare".

Juil. 2016 : déménagement de l'agence Blois Lyautey qui devient "Blois Laplace".

Objectif : Pôle emploi propose des services renforcés aux demandeurs d'emploi qu'ils soient indemnisés ou non, et aux entreprises.

Missions :

- l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi,
- le versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés,
- l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement,
- la prospection du marché du travail en allant au devant des entreprises,
- l'aide aux entreprises dans leurs recrutements,
- l'analyse du marché du travail.